



Siège social : MAIRIE-23250 SOUBREBOST
Secrétariat : Place du Mail – BP 27 – 23400 BOURGANEUF

Délibération n° 2008/04/11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

SEANCE DU 28 AVRIL 2008

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
48	48	45

DATE DE LA CONVOCATION

21 avril 2008

L'an deux mille huit, le 28 avril, à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire de Bourganeuf-Royère, s'est réuni en session ordinaire au centre Alain Gouzes, commune de Bourganeuf, sur la convocation en date du 21 avril 2008, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

MM SIMON CHAUTEMPS, BOUEYRE, JOUHAUD, RIGAUD, COULON, CHAPUT, ARTHUR, LALANDE, ROYERE Samuel, FLOIRAT, MICHAUD, LEGROS, CHABROUX, ROYERE Joël, CHAUSSADE, MEUNIER, GUILLAUMOT, PEROT, SCAFONE, COUSSEIROUX, CUISSOT, RABETEAU, CADROT, MEYER, DELARBRE, CALOMINE, MONNIER, LAIGNEAU, LEHERICY, LEFAURE, LABORDE, LAKROUF, PATEYRON Jean-Louis

Mmes SPRINGER, JOUANNETAUD, BATTISTON, CAPS, COUSSEIROUX, MARTIN, PATEYRON, BATTUT

Suppléantes : Mme COULAUD
MM SZCEPANSKI, COUCAUD, TIXIER

Excusés : Mme CHAUVAT-POUGET

OBJET : Election de délégués au syndicat mixte du Parc Naturel Régional (PNR) Millevaches en Limousin

Le Président rappelle que la communauté de communes est membre du Syndicat Mixte du PNR Millevaches en Limousin, en charge de la coordination et de la gestion du PNR Millevaches en Limousin :

- mise en application de la charte, des mesures et du programme d'actions,
- négociation des contrats territoriaux (contrat de Parc) et de l'animation / suivi des programmes.

Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante il convient de désigner de nouveaux délégués au syndicat mixte PNR, à savoir 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant, le Conseil communautaire :

➤ Elit les délégués suivants, appelés à siéger au comité syndical du syndicat mixte du PNR Millevaches en Limousin :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Daniel CHAUSSADE	Jean-Claude MICHAUD

- Dit que cette décision sera notifiée à Monsieur le Président du syndicat mixte PNR Millevaches en Limousin.
- Autorise le Président à signer tout autre document relatif à la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

A Bourgneuf, le 29 avril 2008
Pour copie conforme
Le Président,

Jean-Claude MICHAUD